



Quelle place pour des collections de littérature de jeunesse dans un musée d'histoire et de société ?

Sous titre par défaut

Virginie Tellier

Édition électronique :

URL :

<https://lirdef.numerev.com/articles/actes-2/3130-quelle-place-pour-des-collections-de-litterature-de-jeunes-se-dans-un-musee-d-histoire-et-de-societe>

DOI : 10.34745/numerev_1942

ISSN : 0000-0000

Date de publication : 30/11/2023

Cette publication est **sous licence CC-BY-NC-ND** (Creative Commons 2.0 - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification).

Pour **citer cette publication** : Tellier, V. (2023). Quelle place pour des collections de littérature de jeunesse dans un musée d'histoire et de société ?. *Lirdef*, (actes n°2).

https://doi.org/10.34745/numerev_1942

Le Centre de ressources en histoire de l'éducation de la ville de Gonesse possède un fonds de « littérature de jeunesse » qui n'a pas encore été constitué en collection. Le présent article réfléchit aux enjeux de la constitution de cette collection, parallèlement à la création d'un musée d'histoire et de société, à Gonesse, qui aura vocation à valoriser ce fonds.

Mots-clefs :

Médiation, Conservation, Musée, Collection, Livre pour la jeunesse

Le Centre de ressources en histoire de l'éducation de la ville de Gonesse^[1] s'inscrit résolument dans un territoire, celui du Val d'Oise. Ce Centre a vocation à collecter et conserver le patrimoine matériel et immatériel qui constitue les traces de l'histoire de l'éducation dans le département et à l'échelle de la région parisienne. Il accomplit des missions de conservation, de recherche et de médiation culturelle. Cette dernière dimension est en train de prendre un essor nouveau, dans le cadre d'un projet de musée d'histoire et de société, qui verra prochainement le jour dans l'ancien hôpital de Gonesse, ouvert en 1841. Le projet muséographique répond à trois enjeux, préserver l'histoire de l'hôpital rural en Île-de-France, comprendre les interactions entre éducation et santé sur le territoire, et associer recherche, collections et société contemporaine. Les collections procèdent de la réunion de deux fonds, l'un en patrimoine hospitalier, l'autre en patrimoine éducatif. Un parcours chrono-thématique sera consacré à l'histoire de l'éducation envisagée sous l'angle de la santé. Ce projet muséographique, qui prend forme, permet la valorisation du fonds du Centre de ressources en histoire de l'éducation et oriente désormais sa politique d'acquisition.

Ce fonds, qui comprend un certain nombre d'objets et de mobilier, contient également une masse importante d'écrits, qu'on peut répartir en quatre catégories : des collections de productions d'élèves, des manuels scolaires, des affiches et autre matériel pédagogique imprimé et un secteur intitulé « littérature de jeunesse ». Si les trois premiers types de documents ont fait l'objet d'un catalogage précis, le quatrième n'a pas encore été catalogué, et n'est donc pas encore officiellement entré dans les collections. Il a été massivement constitué, non en fonction d'une politique d'acquisition, qui aurait conduit à l'entrée immédiate des nouvelles pièces dans la collection, mais à partir de dons spontanés, qui n'ont pas toujours été précisément enregistrés. Si, pour le moment, les responsables des collections ont fait le choix de recevoir tous les dons, elles souhaitent désormais développer une politique concertée, qui permettra de réfléchir aux besoins et à la cohérence de cette partie du fonds,

comme c'est le cas pour les autres collections. Le projet est alors de partir de l'existant, d'en recenser les potentialités, d'en dégager la cohérence, afin d'établir des critères pertinents pour l'accès aux collections, quitte à ne pas intégrer une partie du fonds existant. Or ce travail de constitution de la collection va se faire parallèlement à la création du musée, et dépendra donc en partie de celui-ci. Ces circonstances présentent à la fois une opportunité et un danger : opportunité, parce que cette création permet la mise en cohérence du fonds et de sa destination muséale ; danger, parce qu'elle risque d'amener à considérer la valeur des livres actuellement présents dans le fonds en fonction de leur participation immédiate et concrète au projet de musée. Sur quels critères établir alors les collections en littérature de jeunesse du Centre de ressources en histoire de l'éducation de la ville de Gonesse ? Comment déterminer la valeur intrinsèque du fonds et l'articuler à ses futurs usages au sein du Musée d'histoire et de société actuellement en cours d'élaboration ?

1. Quels critères de conservation ?

La notion de « patrimoine », en bibliothèque, apparaît d'une certaine manière comme une tautologie. La Charte de conservation dans les bibliothèques propose la définition suivante : « Est dit patrimonial un document, un objet ou un fonds auquel est attachée une décision de conservation sans limitation de durée[2]. » Le patrimoine, c'est ce qui doit être conservé. Or ce qu'il faut conserver, c'est le patrimoine. Devient patrimonial ce qui ne peut pas être désherbé, sauf à sortir du cadre du patrimoine. S'il n'y a pas de définition officielle et légale de ce qui est « patrimoine », plusieurs critères ont néanmoins été avancés. Marine Plancher[3] les reprend en 2015 et tente de les adapter au contexte spécifique du livre pour la jeunesse. Nous proposons de les examiner ici à nouveau afin de réfléchir à leur application possible dans le cadre du projet évoqué en introduction.

Lorsqu'il est question du patrimoine en bibliothèque, c'est bien souvent un critère d'ancienneté qui est tout d'abord avancé. Mais quelle date retenir ? La date de 1811, date d'établissement de la Bibliographie de la France, est souvent retenue comme terminus a quo. Mais cette borne historique est déplacée dans certains établissements à des dates beaucoup plus récentes, en fonction des particularités du fonds conservé. Dans le fonds du Centre de ressources de Gonesse, on ne trouvera vraisemblablement pas d'incunables, et peu de livres édités avant 1811. En revanche, d'autres dates pourraient constituer des bornes intéressantes, comme 1944 qui voit la fin du régime de Vichy[4], dans la mesure où elles ont du sens dans la perspective d'une histoire de l'éducation en France.

Le second critère mis en œuvre est la rareté ou la préciosité, notamment en vertu de considérations bibliophiliques. La nature du fonds et son origine nous incitent à penser qu'il y a peu ou pas de livres ayant été édités à un nombre réduit d'exemplaires. En revanche, on pourra être sensible aux éditions princeps, ou à la conservation de la presse qui, bien qu'imprimée massivement, est également bien plus volatile que le livre. Se pose évidemment, solidairement à cette question de la rareté, celle de la valeur

marchande, et il faudra peut-être s'interroger sur le marché du livre, notamment postérieur à 1944, si cette date est retenue pour le premier critère.

Le troisième critère est lié à la constitution possible d'ensembles : à priori, le Centre de ressources de Gonesse ne possède pas de fonds constituant des ensembles uniques, comme des bibliothèques d'auteurs ou de personnalités. Toutefois, la notion d'« ensemble signifiant » peut s'avérer centrale dans les choix qui seront établis. Ainsi en est-il, par exemple, des livres de prix ou des livres ayant appartenu à des bibliothèques scolaires du territoire, ou encore de « séries » qu'il serait possible d'établir. Un exemplaire des Misérables édités par extraits dans la collection des Petits Classiques de l'éditeur Larousse dans les années 1980 peut, en soi, ne pas avoir de valeur. Mais s'il est possible de le mettre en regard d'autres éditions scolaires des Misérables, depuis le XIX^e siècle, alors l'ouvrage acquiert de la valeur par la série dans laquelle il prend place et qui est susceptible de dire quelque chose de l'histoire de l'école. C'est cette dynamique qui a été retenue, dans le cadre de la mise en œuvre d'une conservation partagée, par les « plans régionaux de conservation partagée des collections pour la jeunesse », coordonnés au niveau national par la Fill (Fédération interrégionale du livre et de la lecture). Une telle perspective impose, pour le Centre de ressources de Gonesse, de travailler en fonction d'un double critère géographique et thématique, en coordination étroite avec les autres Musées d'éducation. Le thème de la santé, retenu notamment pour se différencier du Musée national de l'Éducation, car il n'est, à l'heure actuelle, traité dans aucun autre musée d'éducation à l'échelle du territoire français, guidera également la constitution de fonds en littérature de jeunesse.

Le critère d'entrée dans la bibliothèque mérite également d'être mentionné. Le Centre possède un fonds qu'il ne peut désherber, constitué par le dépôt de la ville de Sceaux. L'étude de ce fonds spécifique pourra aussi permettre de servir de point de départ à une réflexion plus générale sur l'élaboration des critères pertinents pour l'ensemble des collections.

Enfin, il est possible de définir des critères spécifiques au livre pour la jeunesse. Marine Planche insiste sur les particularités du livre pour la jeunesse, qui peuvent être à l'origine de l'établissement d'autres critères de conservation : « La littérature de jeunesse présente la particularité d'être extrêmement protéiforme et d'utiliser une grande diversité de matériaux de fabrication. L'objet-livre est un objet sensoriel, et les livres proposés aux enfants sont des livres à lire et regarder, mais aussi à toucher^[5]. » La question du support et de l'illustration mérite ainsi un traitement particulier en littérature de jeunesse, et singulièrement, dans la perspective de la médiation des collections par l'instance muséale.

On voit ainsi que les critères qui pourraient amener à considérer tel ouvrage du fonds comme d'intérêt patrimonial peuvent connaître une très large extension, soulignée en 1982 par le rapport au directeur du livre et de la lecture sur le patrimoine des bibliothèques :

Dans les bibliothèques se trouve aussi une multitude de pièces qui ne sont ni uniques ni

rare : documents récents édités industriellement et qui subsistent à un grand nombre d'exemplaires.

Ils méritent aussi le nom de patrimoine pour deux raisons. En premier lieu, comme tant d'autres documents, ils peuvent se raréfier : parce que les matériaux dont ils sont faits, le papier notamment, sont de mauvaise qualité ; parce que personne, en raison même du nombre élevé d'exemplaires mis en circulation, n'aura songé à les préserver. Un ouvrage de bibliophilie à tirage limité court moins de risques de disparaître que tel livre de poche, tel annuaire, tel manuel scolaire.

De peu de prix en eux-mêmes, d'autre part, des documents courants peuvent être valorisés par leur présence dans un fonds spécialisé, susceptible de fournir aux chercheurs une documentation complète et cohérente. C'est ce qui fait tout l'intérêt des fonds des bibliothèques d'étude et de recherche en général, dont les collections deviennent des mines pour la recherche rétrospective sitôt qu'elles ont cessé de l'être pour la recherche scientifique contemporaine[6].

D'une part, la rareté des exemplaires du fonds du Centre de ressources de Gonesse pourrait ainsi venir, paradoxalement, de son caractère industriel et de sa faible valeur marchande qui conduisent à négliger sa conservation : qui, en effet, se soucie de la conservation d'un livre issu de la collection des Petits Classiques de l'éditeur Larousse des années 1980 ? D'autre part, c'est bien la question de la cohérence, de l'unité et de la systématisme de la « collection » qui pourrait faire sa valeur : il s'agit bien d'établir un « fonds spécialisé », pensé en fonction de ses usages.

2. Quelle « valeur » pour les livres du Centre de ressources de Gonesse ?

À l'exception sans doute de quelques volumes, le fonds actuellement présent au Centre de ressources de Gonesse n'est pas constitué de livres pour bibliophiles, car il appartient au double champ de la « littérature de jeunesse » et de « littérature scolaire », celle-ci étant constituée bien souvent de « classiques » édités pour la jeunesse, et non d'ouvrages initialement destinés par leurs auteurs à la jeunesse. C'est ici un autre sens du mot « patrimoine » qui se trouve alors activé, celui qu'il prend dans le contexte scolaire, et qui a fait l'objet de travaux de recherche conséquent dans le domaine de la didactique de la littérature[7]. Le patrimoine, pour l'école, n'est pas tant ce qui doit être conservé que ce qui doit être transmis, et transmis massivement, d'où le caractère pléthorique de l'édition scolaire. Or le contenu des œuvres est traité par l'école presque indépendamment du support : L'Ile au trésor est une œuvre immatérielle, et non un objet matériel singulier. La littérature n'est pas le livre, tout comme l'histoire littéraire est une discipline indépendante de l'histoire du livre. On voit surgir ici une divergence fondamentale entre l'approche scolaire et l'approche muséale. Pour l'école, ce qui compte, c'est le contenu du livre. Pour le musée, c'est le livre lui-même, parfois au détriment de son contenu, comme en témoigne la fréquente présentation du livre fermé, offrant au visiteur ou à la visiteuse sa couverture derrière

une vitrine, et déroband à jamais son contenu. Le livre, dans une approche scolaire ou littéraire, a une valeur d'usage, qui ne dépend que de sa consommation, autrement dit de sa lecture. Pour savoir si un livre a de la valeur ou non, sur les plans scolaire et littéraire, il faut le lire. Une fois lu, on peut le rendre à la bibliothèque, ou le vendre sur le marché de l'occasion, à moins précisément d'entrer dans une logique de collection. Mais si on revient aux premiers critères de la conservation en bibliothèque évoqués plus haut, celle de la date, de la rareté ou de la préciosité, ou encore du coût d'acquisition, on voit bien que la valeur du livre est une valeur monétisable, qui dépend d'un marché. Certains livres atteignent des valeurs d'échange importantes, sans que personne ne s'intéresse à la valeur littéraire du contenu qu'ils renferment, et sans que les acquéreurs n'aient même parfois l'ambition de le lire. Le livre a alors vocation à être exposé comme un objet d'art.

Il peut alors sembler opportun de convoquer ici une autre distinction, entre patrimoine matériel et patrimoine immatériel : en tant qu'objet, le livre appartient au premier, la littérature au second. Le patrimoine, dans une logique muséographique, appartient au premier, dans une logique scolaire, au second. Cette distinction ne pose pas problème dans le cadre des usages scientifiques des livres déposés au Centre de ressources de Gonesse. Le chercheur ou la chercheuse peut prendre le temps de les lire, de les manipuler, d'en apprécier les caractéristiques, en tant qu'objet, ainsi que le contenu, en tant qu'œuvre littéraire.

Mais une difficulté se présente lorsqu'il est question des usages culturels que le Centre entend désormais développer, en s'inscrivant dans le projet de création d'un musée d'histoire et de société, et en se donnant donc pour objectif, non seulement de conserver les livres, mais de les exposer. La réception du livre impose sa lecture. Or, dans le cadre muséal, celle-ci est impossible. Le livre apparaît comme le support possible de médiations dans le cadre de la future programmation culturelle du musée. La question se pose alors de la mise en valeur du contenu littéraire, qui peut passer par différents biais. La faible valeur marchande de la plupart des ouvrages du fonds donne une certaine liberté dans la préparation de ces médiations à venir : feuilletage, mise en voix, exploration sont alors possibles pour rendre le livre à son usage premier, celui de la lecture, et rendre hommage à la dimension sensorielle propre à la littérature de jeunesse.

Concernant la fonction d'exposition[8], il apparaît en revanche impossible d'exposer la lecture d'une œuvre, si ce n'est pas le biais d'enregistrements sonores, nécessairement partiels : seul l'objet peut l'être. C'est ce qui conduit à privilégier, dans le cadre d'exposition de livres, les livres-objets ou livres d'art, les livres illustrés, les livres qui possèdent une dimension esthétique et se rapprochent ainsi des beaux-arts. Hubert Bari évoque la « valeur visuelle » des livres, seule susceptible de permettre au spectateur d'échapper à l'« ennui[9] ». Lors de la journée d'études Exposer la littérature de jeunesse. Formes, enjeux et pratiques, Emmanuelle Martinat-Dupré et Anne Monier ont évoqué les initiatives prises pour exposer la littérature de jeunesse au Musée de l'illustration jeunesse de Moulins-sur-Allier et au Musée des Arts décoratifs : c'est bien la dimension visuelle de la littérature de jeunesse qui fait alors l'objet de l'exposition[10].

La dimension esthétique du contenu littéraire ne peut, quant à elle, être présentée.

Si la valeur visuelle de certains ouvrages du fonds pourra être mise en avant dans le cadre du Musée d'histoire et d'éducation en cours de création, le livre y sera également présenté non comme objet d'art, mais comme objet scolaire. Le livre est omniprésent dans l'école, au point qu'il en constitue bien souvent l'emblème. La présentation des ex-libris est à cet égard révélatrice : vignettes des livres de prix, tampons des bibliothèques d'école permettant d'analyser des choix dans les constitutions de ces bibliothèques, tant dans les établissements publics que privés, urbains que ruraux. Des marques manuscrites diverses témoignent également d'un usage du livre et d'une lecture : commentaires en marge, sérieux ou facétieux, soulignement révélant les lieux de la lecture. Le livre est également objet de « loisir » ou d'éducation informelle. La présence dans le fonds d'éditions reliées du Magasin d'éducation et de récréation, mises en regard des volumes publiés chez Hetzel, peut constituer le départ d'une présentation des supports de la littérature de jeunesse, entre périodiques, beaux livres et livres de poche. Le livre appartient ainsi pleinement à la culture scolaire, au côté d'autres objets présents dans le fonds du Centre de ressources avec lesquels il peut entrer en résonance. Le projet muséal pourra ainsi produire du sens par l'association, la scénarisation d'objets divers, parmi lesquels les livres peuvent prendre place. Un premier essai a été effectué en ce sens autour de la place des fables de La Fontaine dans la culture scolaire, à partir de la mise en réseau, outre de livres, d'images de récompense, de planches didactiques, de travaux d'élèves ou de puzzles. Le livre est également le témoin de l'histoire de la société qui les produit, notamment dans la perspective du thème retenu pour le futur musée, autour de la santé : la manière dont le livre pour la jeunesse se fait l'écho des préoccupations sociales en matière de santé à l'école pourra constituer un axe de réflexion dans la perspective de la médiation du fonds.

Conclusion

La constitution du fonds de « littérature de jeunesse » du Centre de ressources en histoire de l'éducation de Gonesse se trouve devoir être menée parallèlement à la constitution du projet d'un futur Musée d'histoire et de société, qui sera prochainement inauguré dans l'ancien hôpital de Gonesse. La réalisation concomitante de ces deux opérations est à la fois une faveur et un obstacle. Faveur, parce qu'il est possible de penser la constitution du fonds avec ses futurs usages dans le cadre du musée, ce qui offre une occasion rare de réfléchir conjointement aux missions de conservation et de valorisation propres à toute collection culturelle. Obstacle, car l'importance du projet de musée pourrait amener à mésestimer la valeur du fonds ou à en gauchir la perception. L'appellation « Musée de France » a été attribuée au Musée d'histoire et de société de Gonesse par arrêté préfectoral du 16 février 2023 par le Haut Conseil des musées de France. Il lui reste encore à déterminer la place qui pourra être donnée au livre dans la médiation de ses collections.

[1] Désigné ci-après « Centre de ressources de Gonesse ».

[2] MCC & MESR, Charte de la conservation dans les bibliothèques, 2011, art. 5. Disponible en ligne : <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwivgszytoD7AhVW8IUkHSm8DggQFnoECBIQAw&url=https%3A%2F%2Fwww.culture.gouv.fr%2FMedia%2FThematiques%2FCirculation-des-biens-culturels%2FFiles%2FRessources-doc-Bonnes-pratiques%2FCharte-de-la-conservation&usg=AOvVaw2P9L0kFjTbbIjdx7pgEoXL>

[3] Planche, M. (2015). Le patrimoine : une nouvelle jeunesse ?. Dans F. Legendre dir., Bibliothèques, enfance et jeunesse (p. 184-188). Éditions du Cercle de la Librairie. Consulté sur Cairn.info le 27/10/2022. <https://doi.org/10.3917/elec.lege.2015.01.0184>

[4] Le Centre de ressources contient une importante collection d'écrits d'élèves datant de la Seconde guerre mondiale. Il semble ainsi intéressant de conserver les livres de jeunesse ou livres scolaires édités pendant cette période.

[5] Planche, M. (2015). Art. cit.

[6] « Rapport au directeur du livre et de la lecture sur le patrimoine des bibliothèques », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1982, n° 12, p. 657-688. En ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-12-0657-001> ISSN 1292-8399. Consulté le 27/1/2022.

[7] Nous renvoyons notamment aux actes des 13èmes Rencontres des chercheurs en didactique de la littérature (Université de Cergy-Pontoise, 2012) (Bishop M.-F., Belhadjin A. (dir.) (2015). École et patrimoines littéraires, Paris, Champion) et aux travaux de Brigitte Louichon, par exemple Louichon, B. (2017). La réception scolaire des oeuvres patrimoniales ou les Objets Sémiotiques Secondaires à l'école. Dans Legoff, F. et Fourtanier, M.-J. (dir.), Les Formes plurielles des écritures de la réception, vol I : Genres, espaces et formes. Presses Universitaires de Namur, « Diptyque ».

[8] Je renvoie ici aux nombreux travaux produits par les réseaux PatrimoniaLitté et RIMELL (Recherches interdisciplinaires sur la muséologie et l'exposition de la littérature et du livre).

[9] Bari, H. (1999). Exposer le livre, est-ce imposer l'ennui ? Le Livre exposé : enjeux et

méthodes d'une muséographie de l'écrit, colloque du 25 au 27 novembre 1999, bibliothèque municipale de Lyon organisé par l'ENSSIB, la bibliothèque de Lyon et le Conseil de l'Europe, Lyon, Bibliothèque municipale.

[10] Exposer la littérature de jeunesse. Formes, en jeux et pratiques, Médiathèque Françoise Sagan, 16 février 2023. <https://respalitt.hypotheses.org/des-colloques>